

2025-2029

PEDT



TREHIN Yvic

Mairie de Locmiquelic – Service Enfance

Jeunesse Intercommunale

2025-2029

Projet Educatif de Territoire

2025-2029

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est un outil de collaboration locale fédérant l'ensemble de la communauté éducative autour de valeurs, d'objectifs et d'actions, en matière d'éducation

Le PEDT concerne les enfants et adolescents de la crèche au collège, sur tous les temps, scolaires, périscolaires comme extrascolaires, pour donner sa pleine ampleur au continuum éducatif et à la complémentarité avec les autres partenariats et outils existants (SDSF, convention territoriale globale, cités éducatives, etc.).

Il a été élaboré au service d'un seul objectif : rendre possible la réussite et l'épanouissement de chaque enfant et adolescent, quel que soit son milieu, et contribuer ainsi à la réduction des inégalités éducatives.

Signé pour la période 2025-2029, sa durée de 4 ans permettra de mieux prendre en compte le temps nécessaire à la construction des réalités éducatives.

Ce nouveau PEDT, reprend les grands objectifs du précédent :

L'affirmation de valeurs et principes partagés

Comme dans le précédent PEDT, le projet affirme avec conviction qu'éduquer, c'est transmettre et faire partager les valeurs et principes permettant de former les citoyennes et citoyens de demain, actrices.acteurs d'une société ouverte, diverse, inclusive, laïque et démocratique.

Permettre aux enfants et aux adolescents, dans un environnement favorisant leur bien-être de s'épanouir, se socialiser, devenir autonomes et responsables en :

- comprenant le monde dans lequel ils évoluent
- développant leur sensibilité au monde et au vivant
- cultivant le plaisir de la curiosité intellectuelle
- cultivant les valeurs de solidarité et de fraternité, pour prévenir les discriminations et porter attention aux besoins de chacun
- s'impliquant dans des questions qui les animent, notamment environnementales, pour se projeter dans l'avenir.

Réduire les inégalités sociales et culturelles sur l'ensemble du territoire

Une autre ambition du projet éducatif de territoire est de réduire les inégalités sociales et culturelles en favorisant sur l'ensemble du territoire l'accès aux savoirs, la participation aux activités culturelles et sportives, et la découverte de son environnement (quartier, biodiversité, nature, etc.).

Prendre en compte les besoins, le rythme et l'âge de l'enfant

Au-delà de ces principes, le projet éducatif territorial vise aussi à mieux prendre en compte les différents temps de la journée et besoins d'un enfant ou d'un adolescent.

À la crèche et en maternelle, le respect des rythmes de l'enfant est primordial.

Pour les adolescents, une attention particulière est donnée à la prise en compte du besoin d'indépendance mais aussi à la lutte contre le décrochage scolaire.

Enfin, l'action éducative vise une meilleure inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers.

Les priorités pour 2025-2029

6 priorités stratégiques ont été définies

1. Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs ; scolaire - Alsh
2. Développer la mixité sociale : par une tarification selon le quotient familial
3. Renforcer l'inclusion des enfants présentant des besoins éducatifs particuliers ;
4. Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants ; par la prévention, la pratique sportive
5. Promouvoir l'engagement citoyen et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable :
 1. Développer la citoyenneté :
 1. Etre acteur : prendre des décisions, s'exprimer, avoir un esprit critique, agir sur son environnement,
 2. Partir de l'intérêt individuel vers un intérêt général,
 3. Etre autonome,
 4. Respect des autres, de soi, des différences
- 6 Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser ses apports :
 - 1 Travailler en partenariat : mutualiser les compétences, les locaux, le matériel
 - 2 Être ouvert à des actions en dehors du service
 - 3 Initier des projets inter ou extra services

Pour ce faire, le pôle services aux familles est décliné en quatre entités :

- Un service vie scolaire communal
- Un service Enfance Jeunesse intercommunal
- Un service Petite Enfance intercommunal
- Un service Culturel communal
- Un service Sport communal

Quelques données chiffrées :

Nombre d'habitants Locmiquélic : 4093 habitants en 2024

Nombre d'habitants Port-Louis : 2781 habitants en 2024

Nombre d'habitants Gâvres : 698 habitants en 2024

	Ecole Maternelle		Ecole Elementaire	
Locmiquelic	Ty Douar	80	JM Georgeault	133
	Sainte Anne Locmiquélic	25	Ste Anne Locmiquélic	56
Port-Louis	Chandernagor Mat	31	Chandernagor Elementaire	56
	Sainte Anne Port-Louis	35	Sainte Anne Elementaire	48
Gâvres	Anita Conti	17	Anita Conti	12

Services aux familles :

Petite Enfance :

- 1 Multi accueil de 30 places (privé mais dont 20 sont subventionnées par Locmiquélic, Gâvres, Port-Louis, Riante)ec)
- 1 Lieu d'Accueil Enfant Parent intercommunal (Locmiquélic, Gâvres, Port-Louis, Riante)ec)
- 1 Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles (Locmiquélic, Gâvres, Port-Louis, Riante)ec)

Enfance Jeunesse :

- 1 ALSH extrascolaire : - ACTIVAC pour les 3 à 17 ans.
- Accueils périscolaires communaux : 2 maternelles / 2 élémentaires / 1 primaire (seuls les accueils de Locmiquélic sont déclarés en ALSH périscolaires)

Durée du projet :

Le présent projet est élaboré pour une durée de quatre ans (2025-2029) , révisable annuellement par avenant. Chaque année, il fera l'objet d'une évaluation qui sera examinée par le comité de pilotage

Partenaires du projet

Institutionnels : Communes, CAF, Éducation Nationale, Conseil Départemental, Lorient Agglomération, Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Associatifs : Toutes les associations et les clubs sportifs du territoire, l'office intercommunal des sports

Milieu scolaire : Les associations de parents d'élèves, les équipes enseignantes

Services communaux : Un travail transversal est effectué avec tous les services des communes et en particulier entre les équipes d'animation, de restauration scolaire, de la vie culturelle et sportive.

Le comité de pilotage :

Les Maires adjoints délégués à l'Enfance, à la Petite Enfance et à la Jeunesse

La coordination du pôle services aux familles Les directions d'écoles

Les représentants de parents d'élèves

Le comité technique :

La coordination du pôle services aux familles La direction du service Enfance Jeunesse La direction des services Vie scolaire Les animateurs

Les objectifs visés

Renforcer l'inclusion des enfants présentant des besoins éducatifs particuliers

L'accueil de tous les publics :

L'inclusion des enfants en situation de handicap.

Les enfants en situation de handicap reconnus ou en cours de reconnaissance. Les enfants ayant des besoins spécifiques sont accueillis dans les accueils de loisirs avec un encadrement spécifique lorsque la situation l'exige.

Un protocole d'accueil est établi avec la rencontre des parents, de l'enfant, contacts avec les autres structures accueillantes (éducatrice UEMA, CAMS, PRH...).

Le SEJ développe la formation continue des personnels, pour permettre un accueil adapté, l'utilisation de matériels dédiés, connaître les différentes spécificités des enfants.

Pour ce faire des rencontres avec le pôle ressources handicap, les éducateurs/éducatrices des enfants, sont organisées.

L'alimentation et l'enrichissement de la malle sensorielles est un projet pluri-annuel.

La commune de Locmiquélic adhère à la structure Loisirs Pluriel, basée à Queven. Structure qui accueille les enfants porteurs de handicap et enfants valides (souvent la fratrie)

Développer la mixité sociale : par une tarification selon le quotient familial

En plus de la variété des actions, mises en place, l'intercommunalité propose une tarification selon le quotient familial ainsi que la Tarification Sociale des cantines (repas à 1 euro).

Cette tarification permet l'accès à tous et développe une politique d'information des familles :

Les activités de l'accueil ne varie pas selon le type d'activités proposées ainsi une famille à faible revenu peut inscrire son enfant aux activités plus onéreuses habituellement (sorties, camps..) et favoriser la mixité sociale entre enfants.

Les familles peuvent consulter la tarification des accueils de loisirs, le règlement intérieur, le projet pédagogique ainsi que les programmes d'activités sur le portail familles, son padlet, les sites internet des communes et sur les réseaux sociaux.

Cet outil permet aux familles d'obtenir diverses informations concernant l'accueil, facilite l'inscription.

L'accueil physique au bureau enfance jeunesse est bien sûr favorisé avec la possibilité de se présenter avec ou sans rendez-vous sur de larges créneaux horaires.

Un guichet unique téléphonique et mail a été mis en place pour faciliter l'accueil téléphonique pour le périscolaire et le service enfance jeunesse intercommunal ;

Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs ; scolaire – Alsh

Une présentation au conseil d'école a été effectuée afin de favoriser une collaboration de qualité entre la direction de l'accueil de loisirs et les directions d'écoles. Ces rencontres permettent de faciliter l'interconnaissance du projet d'école et du projet pédagogique de l'alsh.

Un point sur l'alsh et le service périscolaire sera fait lors des conseils d'écoles et les projets d'écoles seront présentés aux réunions du comité de pilotage du service enfance jeunesse intercommunal.

Promouvoir l'engagement citoyen et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable :

Développer la citoyenneté :

Etre acteur : prendre des décisions, s'exprimer, avoir un esprit critique, agir sur son environnement, Partir de l'intérêt individuel vers un intérêt général, Etre autonome, Respect des autres, de soi, des différences.

Un conseil municipal des enfants existe sur la commune de Port-Louis.

La municipalité souhaite que les enfants s'engagent dans le conseil municipal afin d'approfondir la notion de citoyenneté en leur proposant une éducation civique en prise avec la réalité/

Le CME leur offre la possibilité d'aborder concrètement des concepts tels que la démocratie, la représentation citoyenne, la tolérance, le respect des autres...

Il les aide à prendre conscience des sujets qui les concernent en leur reconnaissant des capacités de propositions, d'analyses et d'actions. Il contribue à leur apprentissage de l'exercice du débat collectif et de la négociation.

Opération argent de poche pour les jeunes de 15-17 ans :

La commune de Locmiquélic propose le dispositif argent de poche aux jeunes de son territoire :

La Caf est un partenaire de ce dispositif qui soutient les actions visant à :

- promouvoir l'ouverture culturelle et sociale, à transmettre les valeurs de la République et à développer l'esprit critique ;
- valoriser l'engagement des jeunes et leur participation à la vie de la cité ;
- accompagner les processus d'insertion sociale ;
- permettre aux jeunes de prendre des initiatives et d'expérimenter ;

- favoriser les liens des jeunes entre eux, avec les parents et les institutions.

Cette opération contribue à créer du lien entre jeunes et agents de la collectivité. Le jeune

Des activités/Projets en lien avec la sensibilisation dans le domaine de l'environnement, de la connaissance de son territoire

L'accueil de loisirs initie des projets en lien avec le développement durable dans ses programmes, son fonctionnement et la recherche de partenaires locaux.

Ainsi de nombreux projets sont impulsés en répondant à cet objectif : Travail avec des matériaux de récupération, activités avec des partenaires identifiés : Optim'ism (saisonnalité, connaissance des légumes, semer, récolter...), SOS rivages (sensibilisation, conscience citoyenne face aux déchets), SOS Blavet...

L'accueil de loisirs est pleinement investi dans le comité de pilotage concernant les projets de végétalisation des cours d'écoles. Participation au comité de pilotage, acteurs par des actions menées par l'ALSH « création de nichoirs, aménagement d'un patio...).

La mise en valeur de la richesse du territoire à travers le développement d'activités éducatives de qualité est privilégiée.

Participation de l'école JM Georgeault au dispositif Aire Marine éducative

« Une « aire marine éducative » est une zone maritime littorale de petite taille qui est gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école primaire suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement. »

Un travail sur le gaspillage alimentaire (formation des équipes, sensibilisation des enfants, lien écoles/restauration..) est mis en place dans le cadre de l'alimentation.

Diffusion de la langue bretonne

Dans le cadre de la Charte ya d'ar brezhoneg, signée par la commune de Locmiquélic.

Le PEDT reprend la notion de diffusion de la langue bretonne, pour son ALSH, en proposant des séances de découverte de la langue aux élèves monolingues dans le cadre des ALSH.

Cela favorise pour les enfants une connaissance de la culture bretonne, une identité de son territoire et une ouverture linguistique dans l'apprentissage de langues autres que le français. Cela s'intègre également dans une charte qui comprend différents acteurs de la commune (petite enfance, administration, écoles) et répond aux principes d'une action transversal pour les enfants.

La commune de Locmiquélic a une filière bilingue breton, au sein des écoles maternelle Ty Douar et JM Georgeault.

Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants ; par la prévention, la pratique sportive

La pratique sportive est un enjeu majeur, pour la bonne santé des enfants.

Un travail avec le service sport de Locmiquélic permet la présence d'un éducateur sportif tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, pour permettre une pratique sportive régulière : lutte contre l'obésité des enfants, la sédentarité...

Différentes pratiques sportives sont ainsi proposées aux différentes tranches d'âge des enfants : Parcours de motricité, lancer, attraper, courir pour les plus jeunes et découverte de sports/ ouverture vers des sports moins pratiqués spontanément par les enfants dans les cours d'écoles ou en dehors...

L'éducateur sportif intervient également au sein des écoles publiques JM Georgeault et maternelle Ty Douar par cycle alternant séance avec l'éducateur et séance par l'enseignant sans l'éducateur

Organisation d'une fête du sport.

Les associations sportives sont des acteurs primordiaux dans la vie des enfants.

Ainsi un travail de lien entre les associations sportives et l'accueil de loisirs est initié pour favoriser cette interconnaissance.

Des cycles de découvertes des pratiques sportives du territoire sont organisés avec les associations en fin d'année scolaire les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires.

Du matériel de sport est mutualisé entre les écoles, l'alsh et le service sport.

Plusieurs salles sont à disposition sur les différentes communes : Salle multi-activités à Locmiquélic, salle de sport à Port-Louis et Gâvres, terrain de sports...

Une permanence de la maison sport santé est proposée sur les communes, pour informations aux familles (cas enfant avec pathologies, obésité...).

Favoriser le travail collaboratif entre professionnels et capitaliser ses apports

Travailler en partenariat : mutualiser les compétences Être ouvert à des actions en dehors du service. Initier des projets inter ou extra services

Le Service Enfance jeunesse Intercommunal initie des projets avec les différents services des communes : délocalisation de l'alsh à Port-Louis l'été, animation sportive tous les vendredis à Gâvres en période scolaire, projets avec les médiathèques, les services sports...

Les écoles de Locmiquélic sont partenaires de la médiathèque de Locmiquélic.

Des échanges et expérimentations avec l'espace jeunes de Riantec ont été mis en place.

Des échanges avec d'autres professionnels du secteur enfance jeunesse, petite enfance amène de la réflexion, du partage de compétences, de la mutualisation pour le bon fonctionnement et développement du service.

PLAN MERCREDI

La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant

1/Mettre en cohérence les projets d'école et les projets pédagogiques de l'accueil de loisirs

- Participation d'un responsable au conseil d'écoles et comptes rendus partagés
- Encourager et soutenir la présentation des projets d'écoles aux équipes d'animation et des projets pédagogiques aux équipes enseignantes.

Comme la végétalisation, le développement durable avec les écoles JM Georgeault et Ty douar (aménagement du patio de l'école, création de nichoirs, animation jardinage...),
Partenaire en commun : Optim'ism (ferme biologique)

• 2/ Décliner des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires

- Développer un travail de partenariat avec l'éducation nationale afin de renforcer la cohérence et la complémentarité entre les actions proposées par nos services sur le temps scolaires et les attendus des programmes scolaires dans la mise en place des parcours citoyens, sportifs et culturels. L'objectif sera de permettre aux enfants de faire davantage de lien entre les contenus scolaires et les activités proposées au sein de notre service, afin qu'ils puissent y mettre du sens dans une logique de progression.
- ↗ Parcours citoyen : Sensibilisation au tri sélectif, sensibilisation à la nature
- ↗ Parcours culturel : Découverte du patrimoine local, sensibiliser aux arts du spectacle sous toutes ses formes
- ↗ Parcours sportif : Faire découvrir les disciplines sportives présentes sur notre territoire

Accueil de tous les publics

• 1/ Inclusion des enfants en situation de handicap

- ↗ Les enfants en situation de handicap sont accueillis dans nos accueils de loisirs.
- Le service a fait le choix de renforcer ses équipes, pour accompagner l'équipe d'animation auprès de ce public spécifique. Il fait également le lien avec les familles pour une prise en charge adaptée aux enfants
- ↗ La mise en place d'un aménagement dans la conduite des activités est proposée aux enfants porteurs d'un handicap. Une malle sensorielle a été créée (timer, tente de repli, tabouret oscillant, casque...)
- ↗ Des temps de formation sont mis en place dans la cadre du plan de formation des agents, avec le pôle ressources handicap (au minimum 2 fois par an), la sdjes, le CNFPT et régulièrement en interne le mardi matin en réunion d'équipes (ex : intervention de la responsable du rpe sur « comment bien accueillir un enfant de 2 ans ½, 3 ans, les caractéristiques de l'enfant, la prise en compte du parent... ou intervention de l'éducateur

sportif de Locmiquélic sur « comment animer une animation sportive en toute sécurité et dynamique ».

• 2/ Développement de la mixité sociale

- ↗ Le service propose une tarification des prestations périscolaires différenciée en fonction du quotient familial des familles
- ↗ L'alsh du mercredi est intercommunal où se mêlent des enfants de différentes communes, différentes écoles (Port-Louis, Locmiquélic, Gâvres ou d'autres communes).

3/ La mise en place d'une politique d'information des familles

- ↗ Mise en ligne via « le portail famille » des informations concernant le fonctionnement de l'accueil, les horaires, les programmes d'activités, le règlement intérieur, la tarification, les menus, ...
- ↗ Des informations complémentaires sont envoyées par mail par le Pôle Administratif Enfance.
Diffusion sur les sites des communes du service intercommunal

Le développement d'activités éducatives, de qualité :

1/ Construire des activités dans une logique de loisirs, de découverte et relèvent de thématiques diversifiées

L'accueil de loisirs est composée : d'1 directeur administratif, 1 directrice pédagogique, et 6 animateurs. L'objectif de la journée du mercredi est de permettre aux enfants d'accéder à des activités de qualité répondant à leurs besoins.

Ce temps développe également l'apprentissage de nouvelles compétences au cours des activités ou ateliers proposés.

Des réunions de préparation ont lieu chaque semaine le lundi et mardi matin entre l'équipe et sont spécifiques à l'organisation de la journée du mercredi (organisation, activités, ...).

2/ La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins

☑ Proposer des temps d'animation différenciés pendant les temps périscolaires (alternance entre temps d'activité et temps plus calme)

☑ Proposer un programme d'activités variées afin de permettre aux enfants de choisir en fonction de leurs envies (activité manuelle, sportive, artistique...)

☑ Proposer des espaces d'activités (jeux de société, bibliothèque, dessin, ...) permettant aux enfants d'aller et venir

☑ Proposer des temps libres, de repos, des temps de jeu pour que les enfants aient des moments à eux

☑ Développer la proposition d'ateliers permettant aux enfants de s'initier ou de découvrir des pratiques sportives, culturelles, artistique.
Un éducateur sportif intervient tous les mercredis au sein de l'alsh du mercredi par cycle.

Plan de Formation des équipes

- ☞ Des temps de formation sont mis en place dans la cadre du plan de formation des agents, comprenant :
- le pôle ressources handicap (au minimum 2 fois par an), la sdjes, le CNFPT et régulièrement en interne le mardi matin en réunion d'équipes.
- Par exemple : intervention de la responsable du rpe sur « comment bien accueillir un enfant de 2 ans ½, 3 ans, les caractéristiques de l'enfant, la prise en compte du parent... ou intervention de l'éducateur sportif de Locmiquélic sur « comment animer une animation sportive en toute sécurité et dynamique ».

Critères d'évaluation du PEDT

Voici quelques questions et thématiques qui seront proposés pour faire une évaluation du PEDT :

RYTHMES DE VIE : RECONSTITUTION DE L'ÉNERGIE

1. Pour favoriser les transitions entre temps familial, temps scolaire, temps de loisir, la gestion de temps calmes est-elle pratiquée ?
2. Les enfants ont-ils accès à un temps de repas calme et convivial ?
3. Une alimentation suffisante et équilibrée leur est-elle proposée ?

ESPACES ET AMÉNAGEMENTS : DISPONIBILITÉ ET ADAPTATION DES ESPACES

1. Les espaces dédiés à l'enfance (classes, ateliers thématiques, bibliothèques, salles de repos, de repas, gymnase, terrains de sports?) offrent-ils une surface suffisante et un aménagement adapté ?
2. Ces espaces offrent-ils la possibilité de répartir les effectifs en petits groupes ?
3. Des points d'eau, WC, vestiaires, sont-ils suffisants et adaptés ?
4. Les locaux sont-ils propres et attrayants ?
5. Les locaux sont-ils adaptés pour l'accueil du public avec handicap ?
6. Les espaces permettent-ils l'accueil des parents

ATTITUDES ÉDUCATIVES : RÉGULATION VIGILANTE ET CODIFIÉE DES INTER-RELATIONS

1. Les relations entre enfants sont-elles observées et permettent-elles un bon timing d'intervention ?
2. Une démarche de résolution de conflit est-elle prévue ?
3. Existe-t-il une procédure pour les situations agressives ?

SITUATIONS PROPOSÉES : FORMES D'ENCADREMENT

1. Les enfants ont-ils accès à des situations d'initiation et/ou d'apprentissage de disciplines spécifiques structurées ?
2. Les enfants ont-ils accès à des pratiques libres non encadrées ?
3. Les enfants ont-ils la possibilité d'être encadrés dans des pratiques ludiques ?

SITUATIONS PROPOSÉES : DÉPENSES PHYSIQUES ET SPORTIVES

1. Des pratiques sportives collectives et individuelles sont-elles proposées par l'école, les associations et les accueils de loisirs ?
2. Les enfants ont-ils accès à des pratiques libres non encadrées ?
3. Les enfants ont-ils la possibilité d'être encadrés dans des pratiques ludiques ?

LIEN A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE : CIRCULATION DE L'INFORMATION ÉDUCATIVE ET PARENTALE

1. Des échanges de projets éducatifs / pédagogiques existent-ils entre les structures partenaires de l'école et l'école ?
2. Des informations réciproques sur le vécu de l'enfant et la famille sont-elles partagées dans des logiques de confidentialité ?
3. Le conseil d'école peut-il être sollicité comme lieu de concertation ?

LIEN A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE : CONCERTATION, CONTRACTUALISATIONS SUR LES SITUATIONS DE CONTINUITÉ ÉDUCATIVES

Les règles de vie cohérentes existent-elles entre l'école, les structures d'accueils, les associations ?
. Existe-t-il des accords de partenariat sur les utilisations partagés d'espaces ? 3. Existe-t-il des échanges réguliers sur la prise en compte de situations éducatives ?

LIEN A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE : COOPÉRATION, CONTRACTUALISATION DE DÉMARCHES COMPLÉMENTAIRES

1. Des projets communs favorisant l'expression-citoyenne des élèves existent-ils ?
2. Les différentes formes d'accompagnement scolaire sont-elles l'objet de démarches coordonnées entre écoles, accueils de loisirs, associations et familles ?
3. Des mesures d'encadrement spécifique sont-elles construites ensemble ? (piscine, classes de découvertes, sorties)

CITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Les notions de Développement Durable sont-elles inscrites dans les projets pédagogiques ?
2. Des activités de sensibilisation sont-elles proposées ?
3. Une réflexion-action autour de la gestion des déchets est-elle engagée (tri, réduction des déchets) ?
4. Des projets solidaires sont-ils proposés ?
5. Une réflexion-action autour de l'alimentation est-elle engagée (produits bios, filière courte) ?

6. Une réflexion autour des produits utilisés est-elle engagée (produits non polluants, jeux et jouets naturels, matériel pédagogique naturel, produits équitables?) ?
7. Des activités autour de la valorisation et de la découverte du patrimoine sont-elles proposées ?
8. Des activités de découverte de l'environnement sont-elles proposées ?

PAUSE MÉRIDIANNE : ESPACES DE RESTAURATION

1. Les locaux de restauration sont-ils adaptés en fonction des tranches d'âges ?
2. Les locaux de restauration sont-ils insonorisés et attrayants ?
3. Les mobiliers et surfaces sont-ils adaptés aux effectifs ?

PAUSE MÉRIDIANNE : ANIMATION DU TEMPS MÉRIDIEIN

1. Les animateurs mangent-ils avec les enfants ?
2. La pause méridienne permet-elle de trouver un équilibre entre temps de repos, de repas et de défoulement ?
3. Les transitions sorties et entrées de classes sont-elles adaptées à une journée scolaire ?

PAUSE MÉRIDIANNE : ALIMENTATION

1. Les modalités de confection des repas sont-elles choisies selon une approche multicritères (qualité, proximité, coût) ?
2. Des approvisionnements en produits bio et locaux sont-ils privilégiés ?
3. Les enfants sont-ils accompagnés dans la découverte de nouveaux goûts ?
4. Des activités annexes autour de l'éducation alimentaire sont-elles proposées ?

ACCESSIBILITÉ : AMPLITUDE HORAIRE

1. Existe-t-il un recueil et une évaluation des attentes en termes d'amplitude des horaires d'ouverture des différents services et activités ?
2. Les horaires sont-ils adaptés à ces attentes ?
3. Les horaires répondent-ils aux besoins des familles ?

PARTENARIAT : LIEN AUX RESSOURCES LOCALES : COMPÉTENCES THÉMATIQUES DU TERRITOIRE

1. Les ressources matérielles et humaines des associations sont-elles sollicitées ou prises en compte sur des projets vacances ?
2. Des opérations contractuelles sont-elles portées en partenariat entre associations et structures de loisirs ?
3. Des compétences individuelles (ressources locales, artistes) du territoire sont-elles mises à contribution ?

PARTENARIAT : LIEN AUX RESSOURCES LOCALES : PATRIMOINE, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

1. Les ressources naturelles du territoire sont-elles mises à profit ?
2. Le patrimoine architectural, économique, historique est-il pris en compte ?
3. Des partenariats sont-ils mis en œuvre sur les infrastructures patrimoniales, sportives et touristiques

INFORMATION ET COMMUNICATION : EFFORT DE COMMUNICATION

1. L'originalité des offres est-elle suffisamment stimulante ?
2. La diversité des offres permet-elle de prendre en compte l'ensemble des publics enfance ?
3. La qualité éducative (formation des équipes, enjeux éducatifs?) est-elle mise en évidence dans les supports de communication ?

Annexes

L'ACCUEIL DE LOISIRS



> Ouverture du dossier au 02 97 33 99 02

puis INSCRIPTIONS sur www.rive-gauche.portail-defi.net Onglet SEJ

	MERCREDI	TOUSSAINT	NOEL OUVERT 1 SEMAINE	HIVER	PRINTEMPS
	Inscription/annulation au moins 5 jours avant 1/2 journée ou Journée + repas si besoin	Inscription au moins 10 jours avant le début de chaque période Centre 3/11 ans : Journée + repas si besoin Activités 9/12 ans : 1/2 journée selon programme			
GARDERIE MATIN 7H30-9H	Accueil à Ty Douar (3-5 ans) et Jean-Marie Georgeault (6-11 ans).....			
	Activités de 9h à 12h				
REPAS 12H-13H30	Repas à Ty Douar.....			
	Activités de 13h30 à 17h				
GARDERIE SOIR 17H-18H30	ACCUEIL COMMUN À TY DOUAR DE 17H30 À 18H30..... DEPLACEMENT ENTRE GEROGEAULT ET TY DOUAR ENTRE 17H15 ET 17H30.....			

Administration/Facturation
02 97 33 99 02
guichetunique@mairie-locmiquelic.fr

En cas d'urgence, contactez le directeur 06 15 19 18 35



TARIFS



RESTAURATION

1ER SEPTEMBRE 2023

Quotients familiaux	<700	700-1000	1001-1400	1401-1900	QF>1900	Tarifs extérieurs	Pénalités
Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif 6	
Repas	(2,95€) TSC 1€	3,17 €	3,53 €	3,94 €	4,15 €	5 € supplémentaire A partir de 3 inscriptions hors délai	Facturation de base maintenue si annulation hors délai (sauf si certificat médical)
Repas Tarif extérieur	3,17 €	3,33 €	3,69 €	4,10 €	4,25 €		

- Repas adultes 5,81 €
- Repas adultes extérieurs 6,87 €



ACCUEIL PERISCOLAIRE des écoles de Locmiquelic

1ER SEPTEMBRE 2023

Quotients familiaux	<700	700-1000	1001-1400	1401-1900	QF>1900	Tarifs extérieurs	Pénalités
Tarifs	Tarifs 1	Tarifs 2	Tarifs 3	Tarifs 4	Tarifs 5	Tarifs 6	
1/2h d'Accueil	0,72 €	0,89 €	0,94 €	0,99 €	1,04 €	1,14 €	5 € supplémentaire le 1/4 d'heure commencé A partir de 3 dépassements horaires (dès 18h30)
Goûter	0,66 €	0,66 €	0,66 €	0,66 €	0,66€	0,92 €	



ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

SERVICE ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL - GAVRES-LOCMIQUELIC-PORT-LOUIS -

10 JUILLET 2023

Quotients familiaux	<700	700-1000	1001-1400	1401-1900	> 1900	Tarifs extérieurs	Pénalités	
Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif 6		
x	1/2 Journée Mercredi ou 9/12 ans	2,57 €	5,39 €	5,99 €	6,45 €	7,35 €	8,49 €	5 € supplémentaires A partir de 3 inscriptions hors délai Facturation de base maintenue si annulation hors délai (sauf si certificat médical)
x	Journée Mercredi ou Vacances	5,14 €	10,78 €	11,98 €	12,90 €	14,70 €	16,98 €	
x	Repas	Se référer au tarif restauration						
Sans inscription	Garderie 1/2h (matin-soir)	0,72 €	0,89 €	0,94 €	0,99 €	1,04 €	1,14 €	5 € supplémentaires le 1/4 d'heure commencé A partir de 3 dépassements horaires (dès 18h30)

Actualité des services, programmes et menus sur le Portail Famille www.ville-locmiquelic.fr



Donner l'attestation de Quotient familial chaque année en septembre à la rentrée, à défaut de communication du QF, le tarif 5 sera appliqué.





L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

> Sans inscription : matin et soir

> Repas du midi : S'inscrire sur www.rive-gauche.portail-defi.net Onglet Péri scolaire

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
7H-7H30 MATIN 7H30- 8H30	Accueil commun à Jean-Marie Georgeault.....			
	Accueil dans chaque école.....			
TY DOUAR 11H55- 13H25 REPAS J-M GEORGEAULT 12H-13H30	Inscription à l'année ou inscription/annulation au plus tard le MARDI précédent		Inscription à l'année ou inscription/annulation au plus tard le VENDREDI précédent	
TY DOUAR 15H55- 18H30 SOIR J-M GEORGEAULT 16H-18H30	Accueil dans chaque école..... Goûter vers 16h15			



Administration/Facturation
02 97 33 99 02
guichetunique@mairie-locmiquelic.fr

En cas d'urgence :
TD 06 35 47 58 06
JMG 06 78 24 32 47



Critères d'évaluation du précédent PEDT 2021-2024

RYTHMES DE VIE : RECONSTITUTION DE L'ÉNERGIE

1. Pour favoriser les transitions entre temps familial, temps scolaire, temps de loisir, la gestion de temps calmes est-elle pratiquée ?
2. Les enfants ont-ils accès à un temps de repas calme et convivial ?
3. Une alimentation suffisante et équilibrée leur est-elle proposée ?

Oui Les parents d'élèves ont été associés à la commission de détermination du prestataire (changement 1^{er} janvier 2025), repas avec produit locaux ,repas végétarien proposés...

ESPACES ET AMÉNAGEMENTS : DISPONIBILITÉ ET ADAPTATION DES ESPACES

1. Les espaces dédiés à l'enfance (classes, ateliers thématiques, bibliothèques, salles de repos, de repas, gymnase, terrains de sports?) offrent-ils une surface suffisante et un aménagement adapté ?
2. Ces espaces offrent-ils la possibilité de répartir les effectifs en petits groupes ?
3. Des points d'eau, WC, vestiaires, sont-ils suffisants et adaptés ?
4. Les locaux sont-ils propres et attrayants ?
5. Les locaux sont-ils adaptés pour l'accueil du public avec handicap ?
6. Les espaces permettent-ils l'accueil des parents

Oui les locaux sont adaptés pour l'accueil et l'âge des enfants.

- Le bémol : les salles de sport sont trop éloignées des écoles qui limitent leur utilisation.

Une capacité de salle plus importante est à envisager afin de permettre d'accueillir plus d'enfants de – de 6 ans, au sein de l'alsh.

- Mutualisation des locaux Alsh - Ecoles

ATTITUDES ÉDUCATIVES : RÉGULATION VIGILANTE ET CODIFIÉE DES INTER-RELATIONS

1. Les relations entre enfants sont-elles observées et permettent-elles un bon timing d'intervention ?
2. Une démarche de résolution de conflit est-elle prévue ?
3. Existe-t-il une procédure pour les situations agressives ?

Des fiches communes de réflexion ont été établies entre l'école JM Georgeault et l'alsh pour les enfants fréquentant les 2 structures.

Une communication active entre le périscolaire et directrices d'écoles existent pour partager les informations sur les enfants (pb comportements, attitudes, faits ...) et avoir une cohérence de discours en direction des parents et des enfants.

SITUATIONS PROPOSÉES : FORMES D'ENCADREMENT

1. Les enfants ont-ils accès à des situations d'initiation et/ou d'apprentissage de disciplines spécifiques structurées ?
2. Les enfants ont-ils accès à des pratiques libres non encadrées ?
3. Les enfants ont-ils la possibilité d'être encadrés dans des pratiques ludiques ?

Oui, des pratiques sportives, artistiques et culturelles sont proposées dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Les enfants alternent entre pratique libre, animations proposées au choix et découvertes sportives/artistiques/culturelles

SITUATIONS PROPOSÉES : DÉPENSES PHYSIQUES ET SPORTIVES

1. Des pratiques sportives collectives et individuelles sont-elles proposées par l'école, les associations et les accueils de loisirs ?
2. Les enfants ont-ils accès à des pratiques libres non encadrées ?
3. Les enfants ont-ils la possibilité d'être encadrés dans des pratiques ludiques ?

Intervention d'un éducateur sportif tous les mercredis et pendant les vacances scolaires pour l'alsh et cycle au sein de l'école JM Georgeault (3 séances avec l'éducateur et 3 séances en autonomie par l'enseignante sur une discipline).

Formation en interne de l'éducateur sportif vers les équipes d'animation sur comment bien encadrer une séance ludique, en sécurité et adaptée a été mise en place.

Mise à disposition de matériels sportifs pour les enfants sur les temps libres sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Lors du prochain PEDT, intervention prévue au sein de l'école maternelle Ty Douar.

LIEN A L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE : CIRCULATION DE L'INFORMATION ÉDUCATIVE ET PARENTALE

1. Des échanges de projets éducatifs / pédagogiques existent-ils entre les structures partenaires de l'école et l'école ?
 2. Des informations réciproques sur le vécu de l'enfant et la famille sont-elles partagées dans des logiques de confidentialité ?
 3. Le conseil d'école peut-il être sollicité comme lieu de concertation ?
- Les règles de vie cohérentes existent-elles entre l'école, les structures d'accueils, les associations ?
- . Existe-t-il des accords de partenariat sur les utilisations partagés d'espaces ? 3. Existe-t-il des échanges réguliers sur la prise en compte de situations éducatives ?

* Participation de la responsable de pôle services aux familles et la directrice périscolaire aux conseils d'écoles.

* Un travail de plus grand partage des projets des écoles et projet pédagogique de l'alsh doit être étudié dans le prochain PEDT.

* Le PEDT et projet pédagogique accessible à tous via le portail familles.

CITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Les notions de Développement Durable sont-elles inscrites dans les projets pédagogiques ?
2. Des activités de sensibilisation sont-elles proposées ?
3. Une réflexion-action autour de la gestion des déchets est-elle engagée (tri, réduction des déchets) ?
4. Des projets solidaires sont-ils proposés ?
5. Une réflexion-action autour de l'alimentation est-elle engagée (produits bios, filière courte) ?
6. Une réflexion autour des produits utilisés est-elle engagée (produits non polluants, jeux et jouets naturels, matériel pédagogique naturel, produits équitables?) ?
7. Des activités autour de la valorisation et de la découverte du patrimoine sont-elles proposées ?
8. Des activités de découverte de l'environnement sont-elles proposées ?

Oui, le développement durable, la connaissance du patrimoine, a fait partie intégrante des projets pédagogiques de l'alsh et des écoles (label 3D).

Un parcours QR code sur les lieux naturels de Locmiquélic a été créé (au marais de Pen Mane) par l'alsh. Animations sur les différentes communes (Port-Louis, Gâvres, Locmiquélic et communes environnantes).

Un travail sur le gaspillage alimentaire dans les restaurations scolaires est en cours d'élaboration pour le prochain PEDT, avec la collaboration de Lorient Agglomération.

La réalisation d'un guide du motard (version alsh du guide du routard est en cours de réalisation en 2025.

PAUSE MÉRIDIDIENNE : ESPACES DE RESTAURATION

1. Les locaux de restauration sont-ils adaptés en fonction des tranches d'âges ?
2. Les locaux de restauration sont-ils insonorisés et attrayants ?
3. Les mobiliers et surfaces sont-ils adaptés aux effectifs ?

Les cantines sont dans des bâtiments récents pour les écoles Ty Douar et JM Georgeault.

Adaptées en nombre et matériaux (insonorisation, tables adaptés..)

PAUSE MÉRIDIDIENNE : ANIMATION DU TEMPS MÉRIDIDIEN

1. Les animateurs mangent-ils avec les enfants ?
2. La pause méridienne permet-elle de trouver un équilibre entre temps de repos, de repas et de défoulement ?
3. Les transitions sorties et entrées de classes sont-elles adaptées à une journée scolaire ?

Les animateurs mangent avec les enfants le mercredi. Système de self pour l'école JM Georgeault (surveillance des enfants, contrôle gaspillage alimentaire...). 3 services permet d'alterner les différents temps pour l'enfant.

Les cantines sont dans des bâtiments récents pour les écoles Ty Douar et JM Georgeault.

PAUSE MÉRIDIDIENNE : ALIMENTATION

1. Les modalités de confection des repas sont-elles choisies selon une approche multicritères (qualité, proximité, coût) ?
2. Des approvisionnements en produits bio et locaux sont-ils privilégiés ?
3. Les enfants sont-ils accompagnés dans la découverte de nouveaux goûts ?
4. Des activités annexes autour de l'éducation alimentaire sont-elles proposées ?

Une commission repas a été créée comprenant des parents d'élèves, des élus et techniciens, pour aborder l'ensemble des sujets avec une approche multicritères (qualité, proximité, coût)

Le prestataire propose des produits locaux et un repas bio par semaine.

ACCESSIBILITÉ : AMPLITUDE HORAIRE

1. Existe-t-il un recueil et une évaluation des attentes en termes d'amplitude des horaires d'ouverture des différents services et activités ?
2. Les horaires sont-ils adaptés à ces attentes ?

3. Les horaires répondent-ils aux besoins des familles ?

Il n'y a pas eu une évaluation des attentes concernant les amplitudes horaires vers les familles.

Néanmoins, une étude sur la fréquentation des enfants le matin et le soir a été réalisée qui a permis lors du précédent PEDT de modifier l'heure de fin de la garderie périscolaire et accueil extrascolaire.

Une adaptation d'une année a été réalisée pour les familles rencontrant des difficultés avec ce nouvel horaire (dérogation provisoire de dépasser l'horaire, sous -réserve de s'être fait connaître et exprimer la problématique).

PARTENARIAT : LIEN AUX RESSOURCES LOCALES : COMPÉTENCES THÉMATIQUES DU TERRITOIRE

1. Les ressources matérielles et humaines des associations sont-elles sollicitées ou prises en compte sur des projets vacances ?
2. Des opérations contractuelles sont-elles portées en partenariat entre associations et structures de loisirs ?
3. Des compétences individuelles (ressources locales, artistes) du territoire sont-elles mises à contribution ?

Le tissu artistique est régulièrement sollicité pour la réalisation de projets pour l'alsh ou les écoles.

Le tissu associatif mérite dans le prochain pedt, un renforcement des relations entre associations/alsh notamment. Un projet est en cours pour mai-juin 2025 + la création de la fête du sport.

INFORMATION ET COMMUNICATION : EFFORT DE COMMUNICATION

1. L'originalité des offres est-elle suffisamment stimulante ?
2. La diversité des offres permet-elle de prendre en compte l'ensemble des publics enfance ?
3. La qualité éducative (formation des équipes, enjeux éducatifs?) est-elle mise en évidence dans les supports de communication ?

Oui, la programmation des activités a pour ambition de faire découvrir des pratiques sportives, artistiques, culturelles et autres aux enfants dans le cadre du plan mercredi et des périodes de vacances.

